

Dam, Kenneth W., *The GATT-Law and International Economic Organization*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1970, 480 p.

Ivan Bernier

Relations internationales et marchés communs  
Volume 2, numéro 2, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700099ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/700099ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, I. (1971). Compte rendu de [Dam, Kenneth W., *The GATT-Law and International Economic Organization*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1970, 480 p.] *Études internationales*, 2 (2), 324–325.  
<https://doi.org/10.7202/700099ar>

communauté politique, la nécessité de mécanismes de défense et de participation mieux définis. D'où l'intérêt de la littérature nouvelle qui fait large place aux fonctions socioculturelles de la politique étrangère et tente de sortir celle-ci de l'analyse purement descriptive et historique. Deux ouvrages récents en témoignent.

Le premier est un *reader* publié sous la direction de Jacobson et Zimmerman. On aime ou on n'aime pas la formule du *reader*, mais si on l'accepte — et elle présente d'incontestables avantages pédagogiques — on trouvera dans l'ouvrage de Jacobson et Zimmerman un ensemble de textes déjà connus, certes, mais de qualité, et dont le regroupement permet un éclairage « multidimensionnel » sur les processus de politique étrangère. Les auteurs de ces textes sont déjà consacrés : Triska, les Sprout, Deutsch, Almond, Kissinger, Boulding, Verba, etc. Leur cohabitation dans cet ouvrage donne un intérêt particulier à celui-ci.

Le second ouvrage, dirigé par Butwell, se veut, au contraire du précédent, une entreprise collective originale. L'objectif d'ensemble des différents auteurs est de déterminer le poids de la politique étrangère dans le développement social, économique et politique des pays récemment émancipés de la tutelle coloniale. Il serait évidemment impossible de résumer ici la contribution de chaque auteur. Notons seulement que les principaux aspects du problème ont été abordés : les rapports entre le niveau de développement et le comportement international, l'impact des programmes d'aide économique et militaire sur la politique étrangère, l'interdépendance du changement social, du développement politique et de la politique étrangère, etc.

Cependant, comme dans plusieurs ouvrages de cette nature, si chacun des chapitres est individuellement intéressant et de qualité, l'ensemble manque de cohésion. On aurait souhaité que davantage de liens soient établis entre les chapitres, qu'un cadre d'analyse plus rigoureux donne à chaque thème abordé sa signification théorique.

Mais on ne saurait trop exiger pour un sujet aussi neuf, qu'il faudrait reprendre, d'ailleurs, au niveau des pays dits développés. Car c'est là, finalement, que la recherche sociologique sur la politique étrangère subira son véritable test et démontrera sa pertinence.

Paul PAINCHAUD

*Science politique,*  
*Université Laval*

DAM, Kenneth W., *The GATT-Law and International Economic Organization*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1970, 480p.

Il peut sembler paradoxal qu'au moment même où les principes de base du GATT sont remis en question, tant par l'action concertée des pays en voie de développement au sein de la CNUCED, que par diverses tentatives de regroupements des pays industrialisés, un nombre grandissant d'auteurs puissent s'intéresser à l'analyse juridique des structures et du fonctionnement de cette institution. Mais le phénomène en réalité n'a rien d'étonnant. Car même si l'on considère le droit économique uniquement comme un instrument au service de la politique économique, il n'en demeure pas moins que tout changement de politique économique doit se refléter dans le droit. Aussi peut-on dire que c'est précisément au moment même où le GATT est remis en question qu'il devient opportun de procéder à une analyse juridique de son évolution. C'est ce que l'étude de M. Dam, parmi les plus récentes à paraître sur le GATT, nous démontre.

L'ensemble de l'ouvrage reflète une triple préoccupation, à savoir : déterminer ce qu'était le GATT à l'origine, analyser son évolution et réfléchir sur son orientation future. Le but d'ensemble est d'évaluer l'efficacité des normes juridiques utilisées par rapport aux objectifs politico-économique fixés. Une telle approche exige évidemment de l'auteur qu'il dépasse le cadre étroit d'une analyse purement juridique. De fait, M. Dam n'hésite pas à exposer les différents motifs qui ont présidé à la naissance aussi bien qu'à l'évolution du GATT. Le résultat est un volume qui, bien que hautement technique, n'en demeure pas moins des plus intéressants.

Dans la partie introductive, l'auteur expose son approche, retrace les origines du GATT et en dresse un portrait sommaire. Les deuxième et troisième parties consistent en une analyse détaillée des règles du GATT suivant le modèle déjà exposé. Ainsi sont envisagés tour à tour les problèmes suivants : la non-discrimination dans les politiques douanières, les conférences et les négociations tarifaires, les restrictions quantitatives, les subsides, les droits antidumping et compensateurs ainsi que les barrières fiscales et administratives au com-

merce international. La quatrième partie porte sur les problèmes fondamentaux auxquels se bute le GATT dans son évolution présente. L'auteur y aborde entre autres le problème des relations commerciales avec les pays en voie de développement, celui des arrangements économiques régionaux, celui des produits de base ainsi que celui du commerce avec les pays d'économie planifiée. De fait, c'est la partie la plus importante et aussi la plus intéressante du volume. La cinquième et dernière partie a trait aux arrangements institutionnels.

Il est évidemment impossible de donner ici une idée, même sommaire, de la pensée de l'auteur sur les différentes questions abordées. Disons qu'il s'agit d'une étude éminemment pragmatique, qui complète parfaitement bien une étude plus théorique parue en 1968, celle de Thiébaud Flory intitulée *Le GATT — Droit international et commerce mondial*. La présentation est soignée et il est seulement à regretter que l'auteur ait omis de fournir une bibliographie détaillée sur le sujet.

Ivan BERNIER,

*Droit,*  
*Université Laval.*

DIVINE, Robert A. (ed.), *Causes and Consequences of World War II*, Quadrangle Books, Chicago, 1969, VIII, 375p. ; bibliographie.

Le titre de ce livre est trompeur pour plusieurs raisons : d'abord, il ne s'agit pas de la Deuxième Guerre mondiale en général, mais de la participation des États-Unis dans la guerre. À cause de cela, le « guide bibliographique de la Deuxième Guerre mondiale » qui nous est proposé, est exclusivement composé de livres et d'articles en anglais. On reconnaît aussi, dans ce choix bibliographique, la tendance de plus en plus forte aux États-Unis, à ignorer systématiquement les travaux scientifiques rédigés dans une autre langue que l'anglais. Cette attitude américaine résulte d'une position de force et il ne faut pas s'attendre à ce que les scientifiques américains renversent eux-mêmes une tendance qui les avantage. Il appartient à tous les autres de réagir contre le danger d'uniformisation qui risque de dessécher

pour toujours, la merveilleuse diversité de notre planète et donc d'appauvrir la science.

En deuxième lieu, ce titre est encore trompeur, parce qu'il ne s'agit pas d'une étude de M. Divine sur la Deuxième Guerre mondiale, mais d'une collection de textes, groupés autour de trois thèmes : l'entrée américaine dans la guerre ; la diplomatie américaine pendant cette étape ; enfin, les États-Unis et les débuts de la guerre froide.

En troisième lieu, il ne s'agit pas d'un choix de documents, illustrant chacune des trois périodes, du genre *Historic Documents of World War II*, publiés dans les « Van Nostrand Anvil Books, Princeton » (livres de poche), mais de la reproduction de 17 articles publiés dans des revues américaines et de deux extraits de livres américains, écrits surtout par des historiens. Le but de M. Divine est de grouper dans un volume, les arguments des « historiens orthodoxes » américains, c'est-à-dire de ceux qui défendent le point de vue officiel du gouvernement de Washington et les arguments des « historiens révisionnistes » qui s'opposent à la position officielle de leur gouvernement. Dans l'ensemble, c'est un ouvrage d'un intérêt limité.

Dimitri KITSIKIS,

*Département d'histoire,*  
*Université d'Ottawa.*

WANDYCYZ, Piotr S., *Soviet-Polish Relations, 1917-1921*, Harvard University Press, Cambridge, 1969, XIV, 403p. ; bibliographie et index.

Ce livre est l'étude d'un conflit international, faite par un historien, professeur à l'université américaine de Yale. Un historien peut étudier un conflit de ce genre à travers les oppositions des dirigeants des communautés humaines qui s'opposent. Il peut aussi l'étudier à travers la lutte de classes et l'opposition des intérêts économiques des adversaires. Mais dans « l'histoire des princes » comme dans l'histoire marxiste, un élément décisif est négligé : l'étude de l'âme collective des communautés humaines qui s'affrontent sur la scène internationale.

L'âme collective de chacune de ces communautés se distingue de celle de toutes les autres, étant formée dans le moule culturel